



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
8 octobre 2019  
Français  
Original : anglais

---

**Session de 2020**

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 19 e) de l'ordre du jour

**Questions sociales et questions relatives aux droits  
de l'homme : Haut-Commissaire des Nations Unies  
pour les réfugiés**

**Mali : projet de décision**

**Élargissement de la composition du Comité exécutif  
du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies  
pour les réfugiés**

Le Conseil économique et social, rappelant la résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale, en date du 26 novembre 1957, par laquelle l'Assemblée le priait de créer un Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que les résolutions ultérieures de l'Assemblée par lesquelles la composition du Comité exécutif a été élargie :

a) Prend note de la demande d'élargissement de la composition du Comité exécutif figurant dans la note verbale du 26 juillet 2019 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Mali auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup> ;

b) Recommande que l'Assemblée générale se prononce à sa soixante-quatorzième session sur la question de l'augmentation du nombre de membres du Comité exécutif, qui passerait de 105 à 106 États.

---

<sup>1</sup> E/2020/3.

